Clarifier les idées pour préparer l'avenir

Autor(en): **Pedrina, Vasco**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **78 (1986)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-386248

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

Organe de l'Union syndicale suisse
N° 3 – 1986 – 78e année

Clarifier les idées pour préparer l'avenir

*par Vasco Pedrina**

Chaque année, un numéro de la Revue syndicale est rédigé par la Centrale suisse d'éducation ouvrière. Celui-ci amorce la discussion sur le congé-formation et poursuit la réflexion engagée dans les N° 2/1984 et N° 1/1985 au sujet de la formation, du perfectionnement et du recyclage professionnels.
L'année prochaine, la Centrale suisse d'éducation ouvrière fêtera son 75e anniversaire. A cette occasion, nous ne voulons pas nous limiter à jeter un regard rétrospectif sur notre activité. Nous nous sommes aussi fixés comme objectif de lancer une campagne en faveur du congé-formation payé. L'article de *Graziella Bezzola* et de *Pier-Angelo Neri* sur le congé-formation payé en tant qu'outil de l'éducation permanente et celui de *Manuela Cattani,* qui présente quelques expériences étrangères, constituent deux contributions à la réflexion en cours, qui doit aboutir à la mise au point du document de l'USS qui servira de base à cette campagne.
L'article que *Laurent Thévoz* consacre à la formation des chômeurs présente les résultats fort intéressants de la première étude d'ampleur portant sur l'efficacité des mesures préventives de la loi fédérale sur l'assurance-chômage et l'insolvabilité entrée en vigueur le 1er janvier 1984. Les syndicats se trouvent interpellés!
Manuela Cattani présente un aspect essentiel de la nouvelle loi sur la formation professionnelle du canton de Genève, adoptée par le Grand Conseil en juin 1985. Celle-ci mérite toute notre attention, car elle comprend tout un dispositif complémentaire concernant la formation et le perfectionnement professionnels vraiment novateur et, à l'heure actuelle, unique en Suisse.

* Secrétaire de la Centrale suisse d'éducation ouvrière.

Les travaux du premier programme du Fonds national suisse de la recherche consacré à la formation professionnelle «Education et vie active» viennent de se conclure. Lors du séminaire de clôture organisé à Bâle par la direction du Programme EVA, avec la participation de tous les milieux intéressés, la CEO a exposé le point de vue syndical en la matière. Les principales thèses développées à cette occasion sont reprises dans l'article «Recherche en matière de formation: l'optique syndicale».
Enfin, le dernier article présente les résultats d'une des études effectuées dans le cadre du Programme EVA par *B. Geiser, Ph. Gonon, D. Karrer, M. Straumann.* Elle porte sur les formateurs dans l'industrie des machines et dans l'industrie électrique.
Nous espérons que tout ce matériel suscitera le débat nécessaire dans nos rangs, sur tout le complexe de la formation professionnelle de base et permanente. Selon la devise: clarifier les idées pour préparer l'avenir.